

Quels et combien de documents pouvez-vous réserver ?

Vous pouvez réserver :

- ◆ les livres, CD, DVD, revues, jeux de société et vidéo.
- ◆ Tous les documents, disponibles ou non, et quelle que soit votre médiathèque de référence.

Vous pouvez réserver **10 livres et 5 revues par carte de lecteur et 4 DVD et un nombre illimité de cd-audio pour la famille.**

La navette de réservations entre les deux médiathèques s'occupe d'acheminer vos documents dans votre médiathèque de référence.

Quand et comment retirer vos documents ?

1. **Aller sur le site** <https://www.livrecommelair.fr>
2. **Connectez-vous à votre compte**, sélectionner le(s) document(s) que vous souhaitez emprunter et **réservez-le(s)**.
3. Un **mail** vous sera envoyé pour vous indiquer quand les **documents seront prêts**
4. **Inscrivez-vous** sur l'**agenda en ligne** sur le portail
5. Venez **retirer vos documents** à la date et à l'horaire que vous aurez choisi.



- x **Amener un sac** pour emporter vos documents.
- x **Respecter les gestes barrières** et les marquages au sol pour les distances.

Durée du prêt et retour des documents

1. **4 semaines** pour les livres, **2 semaines** pour les DVD, CD, revues et jeux.

2. **Vos retours** seront effectués lors d'un nouveau retrait toujours sur RV.

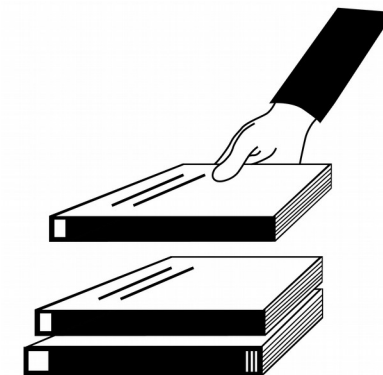


Dans votre réseau Livrecommelair

À partir du
18 mai 2020

**Ramenez,
Réservez et Emportez !**

**Drive sur RDV : Ramenez vos emprunts,
Réservez en ligne des documents et
venez les retirer dans vos
médiathèques !**



**Médiathèque de Bourg-Blanc – Place Chapalain
29 860 Bourg-Blanc – Tél : 02 98 84 54 42**

**Médiathèque de Plouvien – 75 rue Laënnec
29 860 Plouvien - Tél : 02 98 40 92 59**

<http://www.livrecommelair.fr>

Facebook : Médiathèques de Plouvien et Bourg-Blanc

DU NOUVEAU !!! Dans votre réseau

Pendant cette période de crise sanitaire, vos médiathèques restent toujours fermées jusqu'à nouvel ordre.

Le service **Ramenez, Réservez et Emportez !** est mis en place dans les réseaux *Livrecommelair* à **partir du 18 mai**.

Dépôt des documents empruntés (avant la fermeture) et retrait des documents réservés sur le portail, sur RDV, partir du 18 mai

- ◆ vous avez la possibilité en même temps :
 - x de déposer les documents que vous aviez empruntés dans vos médiathèques (avant la fermeture)
 - x de récupérer les documents que vous avez réservés préalablement sur le portail ou par téléphone (pour les personnes sans mail)
- ◆ Rendez vos documents de préférence dans votre médiathèque de référence.

A Plouvien :

Dans un espace aménagé juste à l'entrée de la médiathèque

A Bourg-Blanc :

Dans la salle multimédia située à proximité immédiate de l'entrée de la médiathèque.



A noter

1 seule personne à la fois dans la médiathèque

Les livres sont placés **en « quarantaine » pendant 3 jours** puis passés en retour dans notre logiciel.

Pour qui et comment faire ?

Toute personne inscrite dans le réseau des médiathèques de Bourg-Blanc et Plouvien peut bénéficier de ce service.

Il suffit d'aller sur le site : <https://www.livrecommelair.fr>

Pour vous connecter, vous avez besoin :

- ◆ d'un identifiant
- ◆ d'un mot de passe (fourni lors de la 1ère inscription)

➤ **Pour ceux qui n'utilisent pas encore le système de réservations en ligne**, envoyez-nous un mail pour demander votre identifiant et mot de passe.

➤ **Pour ceux qui n'ont pas de mail et qui n'utilisent pas Internet**, contactez vos médiathèques par téléphone.

Pour contacter vos médiathèques

A Plouvien :

Mardi, Vendredi : 10h -12h et 14h-19h

Samedi : 10h -12h et 14h -17h

02 98 40 92 59 - mediatheque@plouvien.fr

A Bourg-Blanc :

Mardi et Mercredi : 10h- 12h et 14h- 19h

Samedi : 10h -12h

02 98 84 54 42 - mediatheque-bourgblanc@orange.fr